

15 sep 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 15 septembre 2006

Régie des Bâtiments

Détermination du nombre et procédure de désignation des fonctions de management et d'encadrement à la Régie des Bâtiments

Détermination du nombre et procédure de désignation des fonctions de management et d'encadrement à la Régie des Bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal relatifs aux fonctions de management et d'encadrement à la Régie des Bâtiments. Le premier projet d'arrêté royal détermine le nombre de fonctions de management et d'encadrement. L'organigramme de la Régie des Bâtiments comprend :- l'administrateur général,- 3 fonctions de management -1,- 2 fonctions d'encadrement -1, dont une d'audit interne. La Régie des Bâtiments sera divisée en 3 directions générales, dirigées chacune par un titulaire d'une fonction de management -1 :- la direction générale Gestion Clients,- la direction générale Stratégie et Gestion immobilières,- la direction générale Services opérationnels. Le deuxième projet d'arrêté royal concerne la procédure de la première désignation de l'administrateur général, des titulaires des fonctions de management et d'encadrement à la Régie des Bâtiments, sur la base d'un appel aux candidats par avis publié au moins au Moniteur belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>